



FC Arsac - Pian Médoc

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU Du lundi 5 Janvier 2015

Le lundi 5 Janvier 2015 à 19h, le Bureau du FC Arsac – Le Pian Médoc s'est réuni à Génissan sous la présidence de Jean Luc BIDART

Etaient Présents : Sylvie BIDART - Franck SIMONNET - Marie-Claude BOIS - - Pierre OROZ - Francis ROY – Thierry POGET - Daniel TRUFLANDIER

Invités : Michel VALLINA – Michel DEHRI – Bruno GASTON – Anthony RODRIGUES

Absents excusés : Cathy PASQUET – Pierre FERRET

Commission Secrétariat

- *Le PV de la réunion du Comité Directeur du 1^o décembre 2014 est distribué pour prise de connaissance. Toute observation devra être faite auprès de Sylvie BIDART pour modification avant approbation définitive en Comité Directeur de Mars 2015.*
- *Les vœux ont été envoyés à nos partenaires, aux municipalités, au Conseiller Général et à diverses associations. De même nous avons reçu les vœux des municipalités, de clubs divers, de Madame la député, d'Associations Piannaises et Arsacaises.*
- *Réception d'une invitation aux vœux de Pascale GOT, député du Médoc, le mercredi 21 janvier à Castelnaud.*
- *Jean-Luc et Sylvie BIDART ont représenté le FCAPM à l'AG financière du district le 6 Décembre 2014.*
- *Une réunion d'information concernant le Programme éducatif fédéral est planifié le samedi 31 Janvier au District. Pierre FERRET y participera.*
- ***L'assemblée Générale de l'ASPM Omnisports se déroulera le 9 janvier 2015 à 20h au Centre Sportif du Pian. Sylvie, Francis et Jean-Luc y représenteront le FCAPM : un compte rendu d'activité et financier devra y être présenté.***
- *Un nouveau pointage est effectué sur les effectifs :
Total de licenciés : 375 adhérent soit une augmentation de 24 adhérents par rapport à l'année précédente.*
- ***Un point financier du règlement des cotisations est également fait : encore quelques cotisations seniors, U16 et U17 restent à encaisser. Toutes devront être encaissées fin janvier sinon des sanctions sportives d'interdiction seront prises. Il est rappelé que les joueurs signant au club à partir de la période de Noël (décembre-janvier) acquitteront le tarif demi-licence (soit 45 € pour les U7 à11 et 55€ pour les U13 à U18) sauf les seniors pour lesquelles elle est fixée à 80€ en raison de la dotation en équipement fournie.***
- ***Le mercato d'hiver** (fin des mutations au 31/01) existe aussi pour nous, plusieurs départs et arrivées sont à signaler en seniors, U17 et U15.*

- **Le FC METZ sera en stage** à la Bergerie du 6 au 10 Janvier. Plusieurs dirigeants bénévoles du club assureront la remise en état du terrain après les séances. La présence du club pro a été négociée directement avec la municipalité d'Arsac. Des retombées positives sont attendues par le FCAPM.

Commission Trésorerie

Francis ROY fait un point de la trésorerie:

Situation financière globale au 01/01/15 : + 34.223, 26 €

Pas d'observations particulières à noter dans le déroulement du budget et de la trésorerie.

Commission Partenariat-Equipement

Pas de calendrier cette année. Par contre l'opération photos de début d'année en U7-U9 et U11 a permis de réaliser un apport de 250€ en partenariat avec Mr LADEUIX.

La demande de fourniture d'un équipement pour les éducateurs U7, U9 et U11 est abordée. Elle concerne 20 éducateurs. Après discussion il est admis qu'un équipement sera fourni. Le niveau de participation du club ne dépassera pas 40 € par équipement comme cela a été le cas des éducateurs travaillant dans le cadre de l'Entente. Toutefois si un partenaire privé pouvait abonder le budget à hauteur de 400€ cela permettrait la fourniture d'un équipement de qualité supérieur. Il sera demandé à tous de s'investir dans cette recherche. Une décision définitive sera prise sous 10 jours de façon à lancer la commande.

Commission Sportive

Pierre OROZ fait un bilan détaillé bien que peu de rencontres se soient déroulées en décembre.

SENIORS / Les seniors 1 ont terminé l'année par une défaite à domicile face au Bourgeais. Défaite difficile à digérer puisqu'elle a été le théâtre de l'expulsion de Benjamin VIDEAU, de Bruno GASTON et Michel DEHRI.

Jean-Luc BIDART ira consulter dès que nous aurons reçu la convocation devant la commission de discipline, le rapport de l'arbitre de façon à organiser la défense des deux coaches.

L'équipe 2 en difficulté dans son championnat est classé en position plus que difficile en bas de classement. Elle doit rapidement réagir car les écarts sont faibles avec les équipes de milieu de tableau. L'équipe 3 est toujours tributaire des équipes 1 et 2. Là aussi les jeunes équipiers coachés par Nicolas BOURDON doivent confirmer dès la reprise pour se maintenir en milieu de classement.

Entente Médoc Estuaire/

Les U18 évolueront en seconde phase en PH du championnat de Comité de Gironde.

Lors de l'ultime rencontre de la première phase à Ludon, un incident avec un père (qui s'en est pris à un arbitre assistant) a quelque peu terni la fin de rencontre. L'équipe a été frappée d'une interdiction de jouer une rencontre à domicile sur le territoire de Gironde Atlantique.

Le match contre St Médardais se jouera donc le samedi 10 Janvier à St Aubin Médoc qui nous prête gentiment un de ses terrains. **Le maintien de ce groupe en Comité de Gironde** est la priorité. Tout doit être fait pour le renforcer avec les meilleurs U17.

Les U17 alternent le bon et le moins bon dans leur championnat mais ils restent aux premières places dans une poule extrêmement homogène.

Les U16 ont bien débuté la seconde phase de PH Ligue en remportant une rencontre qui laisse augurer des jours meilleurs.

Les U14 en PH Ligue devront confirmer leurs possibilités pour essayer de se positionner en milieu de tableau.

Les U15(1) joueront eux aussi en PH du Championnat Comité de Gironde et espèrent pouvoir progresser encore. En raison d'un effectif nombreux, une nouvelle équipe est engagée durant la seconde phase du championnat en 2° série district. Reste à trouver des dirigeants pour l'encadrer.

Les U13(1) évolueront pour la première en Comité de Gironde et les trois autres en district (PH et 1° série). Pour info en raison de l'effectif nombreux, une quatrième équipe a été engagée. Là aussi va se poser le problème de son encadrement.

A noter que les nouvelles règles de montées-descentes pour les U15 et U18 seront appliquée en fin de saison en Comité de Gironde: ainsi le nombre d'équipes PH passeront de 30 à 10 soit 7 à 8 relégués par poule.

Certains parents U13 ont transmis aux Présidents constituant l'Entente Médoc Estuaire des plaintes et des souhaits concernant l'organisation des entraînements. Pour essayer d'y pallier une réunion a eu lieu le mercredi 17 Décembre à Macau. Des propositions ont été faites, les parents devant se prononcer pour le 4 janvier par réponse à un questionnaire google. 6 réponses sont parvenues (sur 44 possibles), leur dépouillement ne permet de prendre une position claire et aboutie. Denis RUIZ, en sa qualité de coordinateur, est détaché dès janvier auprès de la catégorie pour assurer un recadrage de l'organisation interne.

La création du groupement Médoc Estuaire (U13 à U19) est maintenant possible ; une réunion entre les trois clubs sera organisée fin janvier pour préparer sa mise en place.

Les plateaux U7, U9 et U11 amicaux ou officiels ont pu se tenir normalement cette année en décembre.

Un rassemblement féminin du district organisé par le Comité de Gironde aura lieu le mercredi 28 Janvier à partir de 14h à Génissan. Denis RUIZ y participera.

Le Tournoi des jeunes 2015 se prépare activement : il se déroulera les 6 et 7 Juin 2015 à Génissan. Les dossiers d'inscriptions seront envoyés par mail à tous les clubs de la Ligue dans les prochains jours.

Le Tournoi Loisirs 2015 aura lieu le samedi 30 Mai à Génissan.

Commission Communication

Le numéro 44 de PLEINE LUCARNE doit être livré dans les premiers jours de janvier et le numéro suivant 45 pour début mars. Le site internet continue à bien fonctionner et le nombre de connexion reste constant (environ 1000/jour)..

Commission Animation : *L'arbre de Noël s'est très bien déroulé (environ 200 personnes). Seul bémol, le père Noël avait oublié son GPS et n'a pas trouvé la salle. Il faudra rectifier le tir l'année prochaine. Merci aux bénévoles qui ont assuré la préparation de la salle ainsi que la buvette et restauration des enfants. La nouvelle formule a bien pris et sera certainement reconduite. Le bénéfice approche les 1500€.*

Pour le loto du 31 Janvier, des équipes devront se constituer pour la distribution le samedi 24 Janvier et pour le montage le jour J dans la salle Omnisports le samedi 31 Janvier à partir de 9h. Un appel est lancé aussi pour la recherche de lots.

Francis ROY a fait fabriquer les affiches par une imprimerie en ligne, il en fera de même pour les 2500 flyers nécessaires.

Un apéritif dinatoire sera offert aux dirigeants et bénévoles à la Bergerie, à l'occasion des vœux de début d'année, le samedi 17 Janvier à 19h. On part sur une cinquantaine de personnes.

Commission ETHIQUE, DISCIPLINE, ARBITRAGE:

Un point sur les amendes et sur les écarts disciplinaires fait ressortir une fin d'année difficile en U17, U18 et seniors. Une remise en ordre et un rappel des consignes devra être faites sur ces catégories. Ne pas attendre que la situation se dégrade plus avant.

Commission Formation

Une formation U7 est organisée par le District à la Bergerie le samedi 25 Janvier de 9h00 à 17h. Cours, repas et plateau U7 seront au programme pour 20 personnes au club house et sur les terrains.

Tournoi U11 – Participation du club au déplacement

Anthony RODRIGUES présente son projet de déplacement U11 au tournoi de Sète le 31 Mai et sollicite une aide financière du Club pour couvrir les frais de location du car qui s'élève à 1600 €. Il précise que les frais d'hébergement sont payés par les familles et qu'il recherche des financements privés.

Le Bureau du Comité Directeur demande à ce qu'au moins deux équipes U11 participent au tournoi. Il accorde une aide de 800 € et demande à ce que le solde de 800 € soit financé par du partenariat.

Prochaine réunion du Bureau le lundi 2 Février à Génissan.

La séance est levée à 21h15

Le Président

La Secrétaire Général

Jean LUC BIDART

Sylvie BIDART